

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 35	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 7	Pouvoir(s) : 0
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 6 novembre 2018

Vote(s) pour : 35

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 12 novembre 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-11-12-BD-12.4 :

Délégation de Service Public relative à l'exercice de la compétence eau potable de la commune de Montigny-lès-Metz - Rapport Annuel 2017 .

Rapporteur : Monsieur Joël STROZYNA

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1411-3 et L. 5217-5,

VU l'article 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession, VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la convention de Délégation de Service Public en date du 1^{er} juillet 1993 relative à l'exploitation du service public d'eau potable de Montigny-lès-Metz,

VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation du service public d'eau potable de Montigny lès-Metz présenté pour l'exercice 2017 dont une synthèse est annexée à la présente délibération,

VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 9 novembre 2018,

PREND ACTE de ce rapport, lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 novembre 2018
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

Délégation de Service Public

EAU POTABLE – COMMUNE DE MONTIGNY LES METZ

Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2017

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

EAU POTABLE MONTIGNY LES METZ




Tableau de bord - Délégations de Service Public

Service : Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation

Année : 2017

Service gestionnaire : Direction du cycle de l'eau et de l'énergie

Code délégation : EAU-MONT

**Eau potable
Montigny-Les-Metz**

Date : 23 octobre 2018

Politique publique : Améliorer la qualité de vie

Domaine d'activité : Eau potable

Etablissement

Situé à : 15 Rue des Martyrs de la Résistance, 57950 Montigny-lès-Metz

Nature du contrat : Affermage

Signé le : 01/07/1993

Avec effet au : 01/07/1993

Échéance : 30/06/2018


Durée : 25 ans

INDICATEURS

↕ Activité

En %

% Rendement distribution



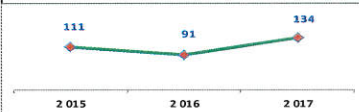
Année	2015	2016	2017
% Rendement distribution	73,7%	72,9%	65,9%

Éléments Financiers (En euros)

	2 015	2 016	2 017
CA	2 344 700	2 283 900	2 351 900
Résultat Net	-91 300	-126 500	-321 400
Recettes Collectivité	266 900	270 000	271 000
Nbre de fuites réparées	111	91	134
% Rendement distribution	74%	73%	66%

Quantité

Nbre de fuites réparées



Année	2015	2016	2017
Nbre de fuites réparées	111	91	134

Exploitant :

Raison sociale : SAS SAUR

Forme juridique : SAS

Adresse : Issy-Les-Moulineaux

Capital : 101 529 000 €

Société dédiée : Non

Société Mère :

Moyenne

Consommation moyenne particulier L/Jour



Année	2015	2016	2017
Consommation moyenne particulier L/Jour	0	0	0



Année	2015	2016	2017
CA	2 344 700 €	2 283 900 €	2 351 900 €
Résultat Net	-91 300 €	-126 500 €	-321 400 €
Recettes Collectivité	266 900 €	270 000 €	271 000 €

1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION (en € HT)

Compte de résultat de la délégation							
Délégation :	Année		2017				
Eau potable Montigny-Les-Metz							
	2016	2017	Ecart en €	Ecart en %			
Produits d'exploitation							
Recettes Activité	2 283 900	2 351 900	68 000	3%			
Production stockée immob.	-	-	-				
Subventions	-	-	-				
<i>Dont CSP</i>	-	-	-				
Autres Produits et reprises	-	-	-				
Total Produits d'exploitation	2 283 900	2 351 900	68 000	3%			
Charges d'exploitation							
Achats, Serv Ext et autres	862 000	1 068 200	206 200	24%			
Charges de personnel	679 500	730 400	50 900	7%			
Redevances Collectivité	260 000	263 000	3 000	1%			
Frais de siège	140 600	121 200	- 19 400	-14%			
Dotations aux amortissements	340 300	339 500	- 800	0%			
Dotations aux provisions	119 300	120 000	700	1%			
Autres charges	-	-	-				
Total Charges d'exploitation	2 401 700	2 642 300	240 600	10%			
Résultat d'exploitation	-	117 800	-	290 400	- 172 600	147%	
Excédent Brut d'Exploitation	341 800	169 100	-	172 700	-51%		
Résultat financier	-	-	-	-			
Résultat exceptionnel	-	8 700	-	31 000	-	22 300	256%
Impôts bénéfice	-	-	-	-			
Résultat net	-	126 500	-	321 400	-	194 900	154%

2. ANALYSE FINANCIERE

Le chiffre d'Affaires de l'année 2017 est en progression de 3% (+68 K€) par rapport au CA 2016 : +44 K€ lié à la facturation de « Travaux attribués à titre exclusif » et +20 K€ lié à l'augmentation de la vente de produits accessoires.

Les volumes produits ont augmentés de 7.3% et la consommation a chuté de 2.1% : l'année 2017 a été marquée par une période hivernale avec des conditions climatiques difficiles ayant entraîné un nombre important de ruptures de canalisations et branchements, la sécheresse du printemps et de l'été est aussi à l'origine de nombreuses fuites.

Volume consommé en 2017 : 2 111 320 m³ soit -2.1% (-45 000m³)

Concernant les recettes Ville:

- la surtaxe Ville sur les VEG (vente en gros) passe de 10 K€ à 8 K€ soit une diminution de 2 K€
- Il n'y a pas de surtaxe Ville sur les consommations des abonnés
- la redevance passe de 260 K€ à 263 K€ soit une augmentation de 3 K€.

Les autres redevances (Agence de l'eau) restent stables à 884 K€.

Concernant l'évolution des principales autres charges de fonctionnement

- Les charges de personnel augmentent de +51 K€ (+7%).
- Les frais de siège diminuent de -19 K€ (-14%)
- Les achats d'eau augmentent de +189 K€ (+145%)
- La sous-traitance augmente de +31 K€ (+18%)
- Les pertes sur créances irrécouvrables augmentent de +22 K€ (+256%)

Le résultat de l'exercice reste déficitaire à -321 K€ en 2017 contre -127 K€ en 2016.

Prix de l'eau

PRIX DE L'EAU POUR UNE FACTURE DE 120m ³ Tarifs au 1er janvier	Année	Obs	Prix TTC pour 120m ³ (AVEC Assainissement)	Part Délégitaire		Part communale (C)	Agence de l'eau (D)	Organismes publics			Assainissement (H2)	TVA à 5% HORS Assainissement (H)	TVA à 10% en bleu Assainissement (H3)	Prix TTC/m ³ pour 120m ³ (HORS assainissement-H)	Prix TTC/m ³ pour 120m ³ (complet)	Prix Eau délégitaire m ³ € HT (col B/120)	Part communale m ³ € HT (col C /120)	Part Assainissement m ³ € HT (col H2 /120)
				Abonnement (A)	Consommation (B)			Lutte contre la pollution (agence de l'eau) (E)	Voies navigables de France (F)	Modernisation du réseau de collecte (H1)								
DSP Eau Montigny (SAUR)	2017		381,85 €TTC	11,16 €HT	114,28 €HT		10,20 €HT	42,00 €HT		27,96 €HT	148,80 €HT	9,77 €TVA	17,68 €TVA	1,56 €TTC	3,18 €TTC	0,9523 €HT	0,0000 €HT	1,24 €HT
DSP Eau Montigny (SAUR)	2018		383,72 €TTC	11,32 €HT	115,90 €HT		10,20 €HT	42,00 €HT		27,96 €HT	148,80 €HT	9,87 €TVA	17,68 €TVA	1,58 €TTC	3,20 €TTC	0,9658 €HT	0,0000 €HT	1,24 €HT

En 2017, le prix de l'eau (hors assainissement) pour une facture de 120M3 est de 1.56€TTC/M3

3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2017

Production d'eau :

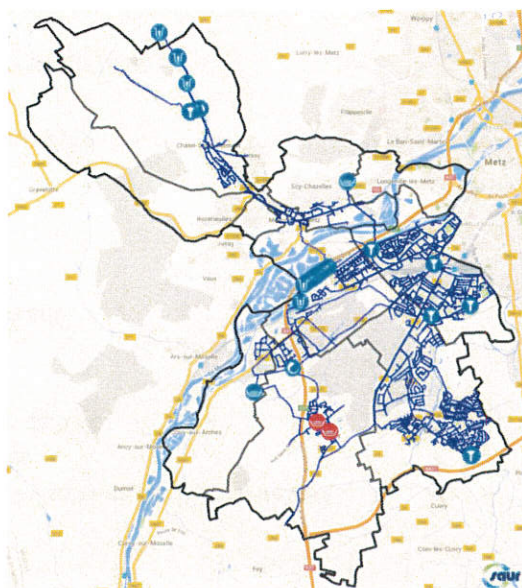
VOLUME PRODUIT 3 386 659 m³ (le service des eaux est alimenté par le captage de la vallée de Montvaux à Châtel-Saint-Germain et la station de pompage du site de Maison Rouge à Moulins-Lès-Metz)

VOLUME MIS EN DISTRIBUTION 3 312 689 m³

RENDEMENT DU RESEAU 65,89 %

INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU 11,39m³/jour/km

12 392 compteurs sont en service en 2017, 74 ont été renouvelés sur l'année 2017.



4. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS

Le patrimoine concédé comporte :

- 189 ouvrages de prélèvement ;
- 6 stations de surpression ;
- 14 ouvrages de stockage d'une capacité totale de 10 950 m³;
- 280 km de Longueur de canalisations;

- 12 371 branchements.

Travaux réalisés / programme de renouvellement :

Sécurisation des captages d'eau (renouvellement des tampons d'accès, mise en place de système anti-pollution)

Sectorisation du réseau principal de Châtel-Saint-Germain à Marly : pose de 12 points de comptage télé-gérés supplémentaires

Raccordement des conduites principales de la Vallée de Montvaux à la Ceinture Sud : 610 mètres de DN 300 mm dont 90 mètres en forage sous la RD157B

5. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

Satisfaction des clients:

Des indicateurs de performance permettent d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu au client :

- Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés : 96,93% (95,06% en 2016)
- Taux de réclamation du service d'eau potable pour 1 000 abonnées : 0,67 (0,51 en 2016).

Qualité de l'eau produite & distribuée:

- Paramètres microbiologiques: Taux de prélèvements conformes : 100 %
- Paramètres physico-chimiques : Taux de prélèvements conformes : 100 %

La non-conformité n'engendre pas nécessairement un risque sanitaire mais un système d'alerte indiquant une nécessité de procéder à des corrections.

6. PISTES D'AMELIORATION DU SERVICE

- Sécurisation des ouvrages en application du plan Vigipirate,
- Sécurisation de la qualité de l'eau délivrée (mise en œuvre complémentaire d'analyseurs de chlore en continu et de rechlorations de réseau),
- Amélioration du rendement du réseau (proposition de sectorisation complémentaire, installation de prélocalisateurs),
- Propositions de renouvellement de conduites dans certains secteurs,
- Optimisation de la gestion de la ressource (acheminement de l'eau brute du Rupt de Mad directement au bassin d'infiltration sans passer par la sablière, utilisation du trop-plein d'eaux issus des sources de châtel hors période d'étiage pour les acheminer dans les bassins d'infiltration, acquisition d'une meilleure connaissance du fonctionnement du champs captant de la Maison Rouge),
- Poursuite du projet de sécurisation de la "ceinture sud" visant à préserver l'alimentation de toute la zone sud de Montigny (en cas d'avarie sur la conduite DN 400 arrivant de Châtel-Saint-Germain), à prévoir l'alimentation de l'ensemble des abonnés par la ressource de Châtel, à améliorer les pressions sur Augny et la défense incendie de cette même commune ainsi que des ZAC de Jouy et Moulins.

Résumé de l'acte

057-200039865-20181112-11-2018-BD12-4-DE

Numéro de l'acte : 11-2018-BD12-4
Date de décision : lundi 12 novembre 2018
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégation de Service Public relative à l'exercice de la compétence eau potable de la commune de Montigny-lès-Metz - Rapport Annuel 2017
Classification : 8.8 - Environnement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/11/2018
Numéro AR : 057-200039865-20181112-11-2018-BD12-4-DE
Document principal : 99_AU-ERD12-4.pdf

Historique :

15/11/18 12:05	En cours de création	
15/11/18 12:06	En préparation	Catherine DELLES
15/11/18 12:07	Reçu	Catherine DELLES
15/11/18 12:08	En cours de transmission	
15/11/18 12:08	Transmis en Préfecture	
15/11/18 12:18	Accusé de réception reçu	